

ÉDITORIAL

Le budget primitif a été adopté en conseil municipal le mercredi 12 avril. Il s'élève à 3 365 000 € pour la section de fonctionnement et 2 390 000 € pour la section d'investissement.

La Municipalité s'emploie à une gestion saine et rigoureuse du budget, celui-ci laisse apparaître un léger excédent pour l'année 2022 d'un montant de 154 253,90 €.

L'inflation, la hausse des coûts de l'énergie et des matières premières grèvent lourdement le budget communal. La municipalité doit composer avec une hausse de ses frais de fonctionnement, du coût des aliments et fournitures (restauration scolaire). Cette année est aussi celle de l'application des différentes mesures décidées par le gouvernement en matière de rémunération et de carrière des agents (dégel du point d'indice, hausse du SMIC, reclassement). Les charges de la commune augmentent alors que les dotations de l'Etat baissent. La Ville poursuit sa recherche continue de financement auprès des partenaires (Fonds européens, Etat, Conseil départemental, régional) afin de pouvoir continuer à investir.

En dépit d'un contexte économique difficile, les membres du Conseil municipal optent pour la voie de l'action à travers un projet ambitieux et vertueux animé principalement par le souci d'offrir à nos concitoyens des services de qualité et d'un cadre de vie agréable.

A titre d'illustration les projets à concrétiser soit un coût total de 3 500 000 € porteront sur :

- Les travaux de la salle des fêtes
- L'extension du périscolaire Jules FERRY
- L'aménagement paysager Quai du Midi à terminer
- L'équipement complémentaire de caméras de vidéoprotection
- La poursuite de la politique de 6 ENI (Écran numérique interactif) dans les écoles
- La délocalisation des services de la mairie au Centre Culturel
- L'étude de revitalisation du centre-bourg
- La modernisation de l'éclairage public en Leds

- Une politique tarifaire est en cours d'étude (location de salles, cantine, périscolaire...)

L'aboutissement de l'ensemble de ces opérations implique des engagements forts en matière de rationalisation de toutes nos dépenses de fonctionnement. Un effort considérable a été consenti à ce sujet et des économies ont pu être dégagées à la suite de la négociation de tous les contrats (assurance, maintenance...).

L'examen attentif des subventions accordées par le biais d'un nouveau règlement qui place l'animation du territoire et l'intérêt local comme préalables à l'attribution de ladite subvention. À cet effet, le Conseil municipal a acté une baisse de 10 % de l'enveloppe au regard du montant demandé et non du montant accordé en 2022 (soit environ - 4 000 €). A titre informatif, l'enveloppe s'élève à 90 775 €.

En matière de recettes et afin de maintenir une autonomie financière et ne pas dépendre uniquement des dotations de l'Etat, il a été décidé de revaloriser le produit fiscal à hauteur de 6% des taux de la taxe foncière bâties (TFB), de la taxe foncière non bâties (TFNB) et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. A noter que les bases ont été revalorisées cette année à hauteur de 7,1% (décision Etatique).

Je tiens à remercier l'ensemble du conseil municipal et des agents pour leur implication dans la gestion communale.

Je profite de ce bimestriel pour souhaiter aux collégiens, lycéens et étudiants de réussir leur examen en cette période de révisions.

Je vous souhaite un bon printemps et un bel été en douceur.

François COLLART,
Maire

INFOS MUNICIPALES

Une réunion publique se tiendra le **jeudi 1^{er} juin, 20h00 dans le hall du Centre Culturel.**

■ Conseil municipal,

Mercredis 24 mai & 28 juin, 19h00
Salle polyvalente du Centre culturel

■ Permanence d'élus tous les vendredis,

de 10h00 à 12h00, en mairie sans RV. Vous pouvez prendre rendez-vous en dehors de ce créneau au 03 26 70 08 55.

■ PASCALE S'ENVOLE VERS D'AUTRES HORIZONS ...

Notre chère collaboratrice

Pascale JOANNES part en retraite.

Un départ bien mérité pour cette agente en première ligne au pôle accueil de la mairie de Suippes. Pendant 5 ans elle vous a accueilli vous administrés



de Suippes et d'ailleurs avec sourire, écoute, cœur et investissement. Des réponses administratives toujours effectuées avec un grand sens du service rendu au public. Nous avons pu profiter de ses grandes qualités professionnelles, d'entraide et de partage.

Nous lui souhaitons une excellente retraite remplie de sérénité en présence de ses proches.

C'est un large sourire et une pêche d'enfer qui nous quitte aujourd'hui

Nous souhaitons la bienvenue à sa successeure Madame Alice AUGROS.

■ **Après des années de réflexion, les travaux ont enfin démarré le mardi 18 avril pour une durée approximative de quatorze mois.**



Le coût de cette rénovation comprenant la maîtrise d'ouvrage est estimé à 2 250 000 euros. Le reste à charge pour la commune après déductions de subventions est de 1 038 694, 00 euros HT.

SOUVENIR : Dans ses dernières volontés, Geneviève DÉVIGNES, reconnue comme bienfaitrice de Suippes, fit de SUIPPES sa ville de naissance, sa légataire universelle. Son don permit la construction de la salle des fêtes dont l'inauguration eut lieu le 31 mai 1986 sous le mandat de Monsieur Jean HUGUIN et officiellement dénommée salle Geneviève DÉVIGNES le 04 mars 1990.

OUVERTURE DE LA HALTE-RÉPIT



Familles Rurales, l'Association de Territoire entre Suippe et Vesle, avec le soutien de la commune de Suippes, a le plaisir de vous informer de l'ouverture de la HALTE-RÉPIT,

VENREDI 02 JUIN 2023, 14h00 au Centre Culturel

La Halte-répit accueille des personnes ayant une pathologie type Alzheimer ou apparenté, Parkinson, ou encore des séquelles cognitives à la suite d'un AVC. Elle a pour mission de :

- Permettre à la personne malade de conserver un lien social mais aussi d'être stimulée à travers des activités adaptées et variées : atelier cuisine, de mémoire, de jeux de détente, de musique/chant, d'activités créatives...
- Permettre à l'Aidant (conjoint, famille) de bénéficier de quelques heures de répit par semaine afin de souffler, de se reposer et de s'occuper de soi le temps d'un après-midi.

La Halte-répit sera ouverte tous les vendredis, de 14h00 à 17h00 au sein du Centre Culturel et Associatif Jean HUGUIN.

Renseignements :

Marika RAMUS, coordinatrice Halte-Répit

Tél. 07 86 79 05 20 marika.ramus@famillesrurales.org

Danielle HAUTECOEUR, Présidente de l'Association de Territoire Entre Suippe et Vesle

Tél. 03 26 64 54 80 – s.hautecoeur@orange.fr

La Municipalité organisera une **après-midi informative et détente** à l'attention des personnes âgées de 70 ans et +, le **mercredi 07 juin, de 14h00 à 17h00** au Centre Culturel.

Les intéressés recevront prochainement une invitation déposée par un Conseiller(ère) municipal(e).

Le but de cette a-midi est d'informer les Aînés sur leurs droits, les aides auxquelles ils peuvent éventuellement prétendre ; Des intervenants de différents secteurs seront présents tels que le Réseau Solidaire (aide alimentaire), Mutuelle JUST, CLIC des Sources, ADMR, Familles Rurales, Gendarmerie...

Ce moment convivial sera ponctué d'un goûter et d'une animation offerts par la Commune.

■ JUMELAGE SUIPPES / HARDHEIM

Une délégation en visite dans notre commune

François COLLART, Maire de Suippes, accompagné de Didier HEINIMANN, adjoint au Maire, de Sylvère TORRENTS, Chef du centre de secours, de Mathieu PETIT, Proviseur du collège Louis Pasteur, de Magali SALUAUX et de Jean Noël OUDIN ainsi que leurs conjoints ont accueilli le premier week-end du mois d'avril les représentants d'HARDHEIM, ville allemande jumelée avec SUIPPES.

Cette délégation était composée de Stefan GRIMM, Bourgmestre d'HARDHEIM, de Tobias ZELLER, chef de la caserne des pompiers, de Stefan BUNDSCHUH, Directeur du collège, de Josef RUPPERT et de Dieter ERBACHER, accompagnés de leurs conjoints.



Nos amis allemands ont profité de cette visite pour remettre officiellement à la commune deux chèques de la part de la municipalité et des pompiers, résultat d'une collecte effectuée en soutien à notre commune à la suite du passage de la tornade du mois de novembre dernier.

Placée sous le signe de la bonne humeur, cette rencontre a permis de renforcer les liens qui unissent nos deux villes.

RAPPEL ! Si vous souhaitez continuer à recevoir le **SUIPPES INFO version papier**, MERCI de vous inscrire, si ce n'est déjà fait, au 03 26 63 54 42 communication@villedesuippes.fr ou 03 26 70 08 55.

■ Le secrétariat de la Maison Pour Tous est ouvert uniquement sur rendez-vous.

Pour toute demande de renseignement, veuillez envoyer un courriel à mpt51@wanadoo.fr

EN BREF

■ Besoin d'aide pour déclarer vos revenus ?

Un agent des Services Publics est présent pour répondre à vos questions les **mardis & vendredis, de 8h45 à 12h00 & de 13h30 à 15h45.**

Retrouvez toutes les infos via <https://www.impots.gouv.fr>



La déclaration en ligne doit obligatoirement se faire le site internet [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr), à l'exception de quelques contribuables

La Commune soutient les travaux de ravalement de façade par l'octroi d'une subvention municipale d'un montant maximum de 400 €.



L'administré souhaitant solliciter cette subvention doit envoyer au préalable un courrier au service urbanisme de la mairie.

La Commission Travaux étudie le dossier et vérifie la réalisation des travaux.

Une subvention peut être octroyée par numéro de voirie, tous les 10 ans.

Pièces à fournir : Facture des travaux acquittée et RIB.

■ COUPURE DÉFINITIVE DU PANNEAU LUMINEUX (situé place Léon Bourgeois) à compter du 30 juin prochain.

Cette décision a été prise par la société LUMIPMAN qui gère le panneau. En effet, le logiciel s'appuie sur un protocole **non sécurisé**, ce qui représente un risque pour la commune.

■ Le CNIDE

(Centre National d'Information de Documentation et d'Édition) éditera prochainement la fiche « URGENCE-SANTÉ & ADMINISTRATION ».



Celle-ci sera distribuée gratuitement à l'ensemble des administrés. Elle répertorie différents numéros de téléphone d'urgence et de santé et vous communique des informations pratiques.

■ UNE NOUVELLE APPLICATION MOBILE [justice.fr](https://www.justice.fr)

Cette application vise à « simplifier la vie des justiciables pour les rapprocher de leur justice ».

Elle accompagne les citoyens dans leurs recherches d'information sur leurs droits et les oriente dans leurs démarches.

Elle vous apporte des informations fiables et vous accompagne dans vos démarches. Elle s'adresse à tous et propose des fonctionnalités pour vous informer et vous orienter en fonction de vos besoins :

- Trouver un tribunal ou un point-justice à proximité
- Vous informer sur vos droits et démarches grâce à des milliers de fiches thématiques
- Calculer vos droits : aide juridictionnelle, pension alimentaire, saisie sur salaire
- Appeler des numéros d'aide et d'orientation : informations juridiques, aide aux victimes, violences...
- Accéder aux annuaires des professionnels du droit : avocats, huissiers (aujourd'hui commissaires de justice), notaires et conciliateurs.

<https://www.justice.fr/actu/application-mobile>
https://youtu.be/mP_wB8xCTIk

Téléchargez gratuitement l'application sur :
Google Play : <https://play.google.com/store/apps/de...>
l'App Store : <https://apps.apple.com/fr/app/justice...>

■ SÉCURITÉ INTERNET CONSEILS DE LA GENDARMERIE

Au sujet de la SÉCURITÉ NUMÉRIQUE

L'utilisation des outils numériques ne cesse de croître et de se diversifier. Ordinateurs de bureau ou portables, téléphones mobiles, tablettes, objets connectés font de plus en plus partie de notre quotidien.

SOYEZ VIGILANTS !

10 mesures pour assurer votre sécurité numérique

- 1) Protégez vos accès avec des mots de passe solides
- 2) Sauvegardez vos données régulièrement
- 3) Appliquez les mises à jour de sécurité
- 4) Utilisez un antivirus
- 5) N'installez que des applications officielles
- 6) Méfiez-vous des messages suspects
- 7) Vérifier les sites sur lesquels vous faites des achats
- 8) Maîtrisez vos réseaux sociaux
- 9) Séparez vos usages personnels et professionnels
- 10) Le nomadisme

Lire l'article dans son intégralité via www.suippes.fr

AGENDA

À ce jour nous ne disposons pas encore de toutes les informations. Pages Facebook des intéressés à consulter ultérieurement.

● Dimanche 21, 6h00-18h00

30^{ème} Brocante vide grenier, Avenue du Général De Gaulle

Contact : Martine GRÉGOIRE au 03 26 70 08 32 ou 06 75 43 76 14, entre 18h00 et 21h00.

JUIN

● Samedi 03 & dimanche 04,

Portes ouvertes au 132^{ème} régiment d'infanterie cynotechnique

Plus d'infos via

https://www.facebook.com/132eRIC/?locale=fr_FR

● Samedi 10

Rendez-vous à 13h30 pour un départ à 14h00,
Rempart du Nord

CARNAVAL

ayant pour thème

« Super héros pour petits et
grands »

PARCOURS : Rempart du Nord, Rue de l'Abattoir

Arrêt à la Résidence Pierre Simon, Rue de la Libération, Quai du midi, Quai de la Chéparde, Quai de la Carpière, Arrêt place de la Carpière, Chemin Baudet, Arrivée au Complexe Sportif Jules COLMART



● Samedi 17, 16h30-23h30

Rendez-vous 16h30 place de l'Hôtel de Ville

Fête de la musique à l'initiative de l'Union musicale et l'école de musique

avec la participation de l'orchestre à l'école, la



chorale cycle 3 de l'école Jules FERRY, orchestres au collège, chorale la Soppia, Jazz Ambiance, l'Accordéon Club, la fanfare de rue d'Arras, le groupe de rock The Wipes
Des aubades à la Résidence Pierre SIMON et au Foyer de Vie « Le Jolivet ».
Restauration sur place.
En cas de pluie, la manifestation se fera au Complexe sportif Jules COLMART.

● Vendredi 23 juin,

Le Foyer de Vie « Le Jolivet » organise un « JUBIROCK, en extérieur à l'arrière du Complexe sportif Jules COLMART.

Deux groupes seront présents : **ALIVE** à 18h00 et **LES FILS DU CHAT NOIR** à 20h00.

Restauration sur place – le tarif est fixé à 5 € et comprend une boisson.

● Samedi 24, 20h30

La Maison Pour Tous de Suippes vous donne rendez-vous pour son **gala de danse**.
Venez nombreux.

● Dimanche 25 à partir de 9h00

5^{ème} édition du LUTUM CORDA

Contact : 03 26 67 82 59 – lutumcorda@gmail.com



ACTIVITÉS SPORTIVES

LE SPORT ÇA ME DIT, 10h00-12h00

Samedi 03 juin, rendez-vous au Complexe sportif

Activité : ULTIMATE

SUIPPES EN MOUVEMENT

« Savoir rouler », 18h00-21h00

Vendredi 09 juin, rendez-vous Place de la mairie

COLLECTE DE SANG

Prendre rendez-vous via
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

JEUDI 07 JUILLET,

15h30-19h30, salle polyvalente du Centre culturel

À NOTER
DANS
VOTRE AGENDA

Impression le 11 mai 2023 par la Ville de SUIPPES

☎ 03 26 70 08 55 secretariat@villedesuippes.fr

Ne pas jeter sur la voie publique

